Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 022-212202956-20260901-2026_26-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE DE
SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

Saint Gilles Vieux Marché
Village fleuri

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation : 25/08/2026
Date d'affichage : 25/08/2026

N° 2026-26

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1ER SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le 1er septembre, légalement convoqué, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de M. Laurent BERTHO, Maire.

Présents : M BERTHO Laurent, M. JAGLIN Jean-Pierre, Mme DE VILLARTAY Sabine, M LE DUAULT Patrick, Mme MACÉ Marie-France, Mme LE GOFF Françoise, M. LE FLOCH Thierry, Mme ROBINEAU Lucie, M. LABBÉ Marc-Antoine

Absent :
Secrétaire : Monsieur Marc-Antoine LABBÉ

2026-26

Objet : Désignation d'un Conseiller Municipal Correspondant Incendie et Secours

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu de de la Préfecture pour l'actualisation des correspondants incendies 2026. Il est demandé à la commune de désigner un conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

Article 1- Désigner M. JAGLIN Jean-Pierre, 1er Adjoint, en qualité de correspondant incendie et secours de la commune.

Il sera chargé, sous l'autorité du maire, de participer aux actions d'information et de sensibilisation de la population et du conseil municipal aux risques de sécurité civile, de contribuer à la préparation des mesures de sauvegarde, à la gestion de crise, aux actions de prévention des incendies et aux relations avec le SDIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Marc-Antoine LABBÉ

Le Maire,
Laurent BERTHO